



Numéro de déclaration d'activité : 97 97 01617

SENSIBILISATIONS ET FORMATIONS EN SOINS PALLIATIFS

La formation, une clé



« Toute personne malade, dont l'état le requiert, a le droit d'accéder à des soins palliatifs et à un accompagnement »¹.

Pour garantir ce droit, au-delà du développement de l'offre de soin, la diffusion de la culture palliative, tant auprès des professionnels intervenant auprès de personnes en fin de vie que du grand public, est un impératif.

Le plan national 2015 – 2018 pour le développement des soins palliatifs et l'accompagnement en fin de vie entend alors *« encourager l'appropriation de la démarche palliative partout où elle est nécessaire, que ce soit dans les unités hospitalières non spécialisées, dans les établissements médico-sociaux ou au domicile des patients, pour garantir une prise en charge de proximité. »*

La Loi du 2 février 2016 créant de nouveaux droits en faveur des malades et des personnes en fin de vie, dans son article 1 stipule que *« La formation initiale et continue des médecins, des pharmaciens, des infirmiers, des aides-soignants, des aides à domicile et des psychologues cliniciens comporte un enseignement sur les soins palliatifs. »*

En Martinique, la tradition d'accompagnement des proches âgés, malades ou handicapés semble de plus en plus menacée par les évolutions sociétales alors même que les avancées de la médecine et le vieillissement de la population vont engendrer de plus en plus de situations palliatives.

Le développement de la démarche palliative intégrée à la pratique soignante suppose le recours au levier fondamental de la formation de tous les professionnels de santé mais aussi l'information adéquate du grand public.

L'Association de Soins Palliatifs de la Martinique (ASPM), créée en février 2003, est une Association régie par la loi du 1er juillet 1901. Elle a pour but, dans le cadre de la Loi n°99-477 du 9 juin 1999 garantissant l'accès aux soins palliatifs, de développer et promouvoir la médecine palliative en Martinique, afin de préserver la qualité de vie des patients et de leur famille face aux symptômes et conséquences d'une maladie grave, évolutive et potentiellement mortelle.

L'ASPM, par l'expérience acquise depuis plusieurs années au niveau local entend être pour vous, dans le domaine de l'information et de l'information, un partenaire.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Les actions de sensibilisation de l'ASPM vise à informer l'ensemble de la société en vue de mieux vivre jusqu'à la fin de sa vie en Martinique.

Les formations proposées s'adressent aux différents acteurs intervenant auprès de personnes en situation palliative pour les aider à accroître leurs connaissances, savoir-faire et savoir-être dans les 4 grands champs requis de compétences technoscientifiques, relationnelles, éthiques et de capacité de coopération. L'objectif est que les professionnels de santé et les aidants acquièrent

¹Art. L. 1110-9 du code de la santé publique

d'avantage de confiance en eux, qu'ils soient capables d'anticiper les besoins en soins palliatifs, d'y répondre de manière efficace, de comprendre leurs propres limites et de demander de l'aide si besoin.

Les propositions diverses et graduées de l'ASPM pour répondre aux besoins de publics variés se déclinent donc en :

- ❖ actions de sensibilisation à la démarche palliative à destination du grand public
- ❖ actions de formation conformément aux 3 niveaux de formation convenus et actuellement adoptés par l'AESP² suivant le champ d'activité et l'orientation des personnes impliquées dans la prestation de soins palliatifs:
 - Approche en soins palliatifs pour l'intégration des méthodes et des procédures de soins palliatifs dans le cadre de soins de base.
 - Soins palliatifs généraux destinés aux professionnels fréquemment impliqués auprès de patients en situation palliative mais dont les soins palliatifs ne sont pas le centre de pratique clinique
 - Soins palliatifs spécialisés pour les professionnels dont l'activité principale se situe dans le domaine des soins palliatifs et est dédiée au traitement des problèmes complexes exigeant des aptitudes et des compétences spécialisées.

ELEMENTS DES PROGRAMMES

❖ La sensibilisation

Elle vise à permettre au grand public de découvrir la teneur des soins palliatifs notamment dans leurs aspects éthiques, législatifs et organisationnels.

Elle veut aider tout un chacun à appréhender la maladie, la souffrance et la mort dans une dynamique de vie.

❖ La formation

Pour les 2 premiers niveaux, elle entend répondre aux besoins d'apprentissage de la vaste majorité des professionnels de la santé travaillant avec des personnes affectées par des maladies mortelles.

Le programme vise l'acquisition des dix compétences de base en soins palliatifs dans des milieux de soins non spécialisés dans le domaine (voir ci-dessous).

Le dernier niveau de formation d'approfondissement s'adresse aux équipes spécialisées³ qui, confrontées à la complexité des prises en charge en fin de vie, ont besoin de conseils et de recommandations spécifiques et d'actualiser leurs connaissances. Ces formations spécifiques sont proposées sur demande en partenariat avec des experts nationaux.

²AESP : Association Européenne pour les Soins Palliatifs

³ Unité de soins palliatifs et équipe mobile de soins palliatifs

*Les dix compétences de base en soins palliatifs**

1. *Appliquer les compétences de base en soins palliatifs là où les patients et familles se situent*
2. *Améliorer le confort physique tout au long de la trajectoire du patient*
3. *Répondre aux besoins psychologiques des patients*
4. *Répondre aux besoins sociaux des patients*
5. *Répondre aux besoins spirituels des patients*
6. *Répondre aux besoins des familles et des soignants en lien avec les objectifs de soins des patients à court, moyen et long terme*
7. *Répondre aux défis des prises de décision cliniques et éthiques en soins palliatifs*
8. *Coordonner de manière globale les soins et le travail en équipe interdisciplinaire au sein de tous les milieux dans lesquels les soins palliatifs sont proposés*
9. *Développer des compétences interpersonnelles et communicationnelles appropriées aux soins palliatifs*
10. *Pratiquer l'auto-évaluation et poursuivre la formation professionnelle continue*

***AESP**

PUBLIC

Pour les actions de sensibilisation : l'ensemble de la population martiniquaise et plus particulièrement les adolescents dans le souci de favoriser une dynamique intergénérationnelle.

Pour les formations : les différents intervenants professionnels ou non auprès des personnes en situation palliative avec une attention particulière pour ceux qui interviennent au domicile.

MODALITES PEDAGOGIQUES

La sensibilisation s'effectue par des actions de courte durée dans les Communes, les lycées, les collèges, les associations, les clubs services, les entreprises... à leur demande.

La démarche palliative nécessitant par essence une approche transversale des diverses disciplines, Forma'SPA organise des **formations multidisciplinaires et pluri-professionnelles à destination des acteurs des secteurs privés ou publics.**

En effet, « Il a été démontré que le tissage et le mélange des compétences spécifiques offertes par différents groupes professionnels fournissent de meilleurs résultats pour les patients recevant des soins palliatifs et leur famille. »⁴

⁴Traduction de l'article *Compétences de base en soins palliatifs: un Livre Blanc de l'AESP sur la formation en soins palliatifs* publié dans le "European Journal of Palliative Care" 2013; 20 (2): 86-91 et 2013, 20 (3): 140-145.

Néanmoins, Forma'SPA propose des formations ciblées par catégories de professionnels dans le souci de répondre au mieux aux besoins spécifiques des différents acteurs concernés des champs sanitaires, médico-sociaux et sociaux.

La méthode pédagogique consiste en une alternance entre des apports théoriques, des échanges d'expériences, en utilisant des supports informatiques et vidéo et des mises en situation.

Les formateurs de Forma'SPA reflètent la pluridisciplinarité des soins palliatifs : médecins, infirmiers, aides-soignants, psychologue, assistant de service social, bénévoles...

Pour les modules de soins palliatifs spécialisés, notamment pour l'organisation des D.U de soins palliatifs, de prise en charge de la douleur et d'éthique de la santé et des soins, Forma'SPA recourt en outre à des intervenants extérieurs à la Martinique, renommés pour leur grande compétence dans leur domaine respectif.

Les programmes présentés dans les pages suivantes ne sont que des exemples des actions de formation pouvant être menées par Forma'SPA et ses partenaires. Aussi, pouvez-vous nous contacter pour la mise en place d'interventions personnalisées, adaptées à vos besoins.

forma-spa@orange.fr

Secrétariat de l'ASPM : 0596 730 249



Prise en charge palliative en médecine de ville

Contexte

Toute personne malade dont l'état le requiert a le droit d'accéder à des soins palliatifs et à un accompagnement (art. L. 1110-9 du code de la santé publique).

Pour garantir ce droit, l'axe II du plan national 2015–2018 pour le développement des soins palliatifs et l'accompagnement en fin de vie souligne la nécessité de former les professionnels et de diffuser les connaissances sur les soins palliatifs. L'axe III entend pour « développer les prises en charge en proximité : favoriser les soins palliatifs à domicile y compris pour les résidents en établissements sociaux et médico-sociaux.

La Loi du 2 février 2016 créant de nouveaux droits en faveur des malades et des personnes en fin de vie stipule que « *La formation initiale et continue des médecins, des pharmaciens, des infirmiers, des aides-soignants, des aides à domicile et des psychologues cliniciens comporte un enseignement sur les soins palliatifs* ».

Le désir exprimé par la grande majorité des personnes d'achever leur vie à domicile, associé au manque de réponse institutionnelle aux situations palliatives avec un déficit des structures d'hébergement pour les personnes âgées dépendantes, pour les personnes lourdement handicapées, et de lits d'aval permettant des hospitalisations de répit, confronte les proches et professionnels à de lourdes prises en charge.

L'analyse de la situation locale met en évidence des difficultés dans la prise en charge des personnes en situation palliative à domicile et en EHPAD.

Les soins palliatifs font partie intégrante de la mission du médecin.

Objectifs

Objectifs généraux :

Découvrir ou approfondir la notion de soins palliatifs, en comprendre les enjeux éthiques et en connaître le cadre juridique

Reconnaître une situation palliative et savoir mettre en œuvre les soins et l'accompagnement adaptés

Etre capable de soulager la douleur et les autres symptômes d'inconfort les plus fréquents et de les prendre en charge de façon globale tout au long de la phase palliative

Travailler en transversalité

Prendre des décisions cliniques et éthiques en soins palliatifs

Favoriser la communication verbale et non verbale avec les personnes en situation palliative jusqu'au bout de la vie.

Amplifier la diffusion de la démarche palliative quel que soit le lieu d'exercice.

Prévenir l'usure des professionnels.

Objectifs spécifiques :

Savoir prendre en charge la douleur et les autres symptômes d'inconfort les plus fréquents chez les personnes atteintes de maladies graves, évolutives et potentiellement mortelles

Identifier les priorités de soins exprimés par la personne en situation palliative

Favoriser la communication verbale et non verbale avec les personnes en situation palliative jusqu'au bout de la vie

Identifier et comprendre les réactions des personnes en situation palliative, des proches et des professionnels face à la maladie grave, la souffrance et l'approche de la mort.

Travailler sur les émotions et la séparation et apprendre à se positionner de façon juste

Programme	<p>Présentation des soins palliatifs dans leurs aspects éthiques, législatifs et organisationnels.</p> <p>Identification des situations palliatives</p> <p>Bonnes pratiques pour la prise en charge globale de la douleur et des autres symptômes. Soins de support.</p> <p>Gestion des urgences palliatives</p> <p>Réflexion éthique dans les situations complexes de fin de vie : information du patient, respect de ses droits, refus de traitement, limitation et arrêt des traitements, demande d'euthanasie...</p> <p>Travail en transversalité : équipe pluridisciplinaire, collaboration avec les structures spécialisées</p>
Publics	<p>Médecins généralistes</p> <p>Médecins coordonnateurs d'EHPAD</p>
Modalités pédagogiques	<p>Analyse des pratiques professionnelles : identification des situations satisfaisantes ou insatisfaisantes concernant les soins palliatifs et l'accompagnement de fin de vie</p> <p>Alternance d'apports théoriques avec des échanges et des mises en situation</p> <p>Documentation et ressources en soins palliatifs</p> <p>L'expérience et l'implication de chacun seront sollicitées.</p>
Intervenants	<p>Equipe pluridisciplinaire composée de :</p> <p>Médecin, psychologue, infirmier, assistant de service social.</p>
Durée	<p>3 jours</p>
Prix	<p>En individuel : 900 euros</p> <p>En DPC : 1200 euros</p>



Catalogue de Forma'SPA

Apprendre à prendre soin jusqu'au bout de la vie : se former aux soins palliatifs à domicile ou en établissement

Contexte

Toute personne malade dont l'état le requiert a le droit d'accéder à des soins palliatifs et à un accompagnement (art. L. 1110-9 du code de la santé publique).

Pour garantir ce droit, l'axe II du plan national 2015–2018 pour le développement des soins palliatifs et l'accompagnement en fin de vie souligne la nécessité de former les professionnels et de diffuser les connaissances sur les soins palliatifs. Il invite à « inscrire les formations aux soins palliatifs comme prioritaires dans les actions de développement professionnel continu de la fonction publique hospitalière et des professionnels de proximité » (Action 4-3) et à « *fixer des objectifs de formation aux soins palliatifs pour les professionnels des établissements d'hébergement et services sociaux et médico- sociaux* ». (Action 4-4)

La Loi du 2 février 2016 créant de nouveaux droits en faveur des malades et des personnes en fin de vie stipule que « *La formation initiale et continue des médecins, des pharmaciens, des infirmiers, des aides-soignants, des aides à domicile et des psychologues cliniciens comporte un enseignement sur les soins palliatifs* »

<p>Objectifs</p>	<p><u>Objectifs généraux :</u></p> <p>Acquérir des connaissances dans le domaine des sciences biomédicales et des sciences humaines, pour développer une approche centrée sur la personne en fin de vie, dans son contexte familial, social et culturel.</p> <p>Acquérir des compétences cliniques, thérapeutiques, relationnelles et éthiques pour assurer la qualité des soins et la meilleure qualité de vie possible à la personne soignée jusqu'à sa mort.</p> <p>Favoriser l'implication des participants dans les différents projets de soins palliatifs, tant au domicile qu'en institutions, dans le souci de la pluridisciplinarité et du travail en réseau.</p> <p>Amplifier la diffusion de la culture palliative</p>
-------------------------	--

	<p><u>Objectifs spécifiques :</u></p> <p>Découvrir ou approfondir la notion de soins palliatifs, en comprendre les enjeux éthiques et en connaître le cadre juridique</p> <p>Reconnaître une situation palliative et savoir mettre en œuvre les soins et l'accompagnement adaptés</p> <p>Savoir prendre en charge la douleur et les autres symptômes d'inconfort les plus fréquents chez les personnes atteintes de maladies graves, évolutives et potentiellement mortelles.</p> <p>Identifier les priorités de soins exprimés par la personne en situation palliative</p> <p>Favoriser la communication verbale et non verbale avec les personnes en situation palliative jusqu'au bout de la vie</p> <p>Identifier et comprendre les réactions des personnes en situation palliative, des proches et des professionnels face à la maladie grave, la souffrance et l'approche de la mort</p> <p>Travailler sur les émotions et la séparation et apprendre à se positionner de façon juste</p> <p>Participer à une démarche de prise de décision éthique</p>
<p>Programme</p>	<p>Connaissances théoriques et pratiques en soins palliatifs et en accompagnement</p> <p>La démarche palliative : aspects cliniques, législatifs et éthiques</p> <p>Évaluation et traitement de la douleur en soins palliatifs</p>

	<p>Identification et prise en charge des symptômes les plus fréquents.</p> <p>Aspects psychologiques chez les patients, les proches et les soignants.</p> <p>Problématiques éthiques : Limitation et arrêts de traitements, demande d'euthanasie, sédation.</p> <p>Connaissance et apprentissage du travail interdisciplinaire.</p>
Publics	<p>Professionnels de santé du domicile, des hôpitaux et des établissements médico-sociaux : médecins, cadres infirmiers, infirmiers, aides-soignants, aides médico-psychologique, kinésithérapeutes, assistants de service social...</p>
Modalités pédagogiques	<p>Analyse des pratiques professionnelles : identification des situations satisfaisantes ou insatisfaisantes concernant les soins palliatifs et l'accompagnement de fin de vie</p> <p>Alternance d'apports théoriques avec des échanges et des mises en situation</p> <p>Documentation et ressources en soins palliatifs</p> <p>L'expérience et l'implication de chacun seront sollicitées</p>
Intervenants	<p>Equipe pluridisciplinaire</p>
Durée	<p>3 jours</p>
Prix	<p>750 euros</p>



Proches : comment soutenir et accompagner au quotidien jusqu'au bout de la vie?

Contexte

Toute personne malade dont l'état le requiert a le droit d'accéder à des soins palliatifs et à un accompagnement (art. L. 1110-9 du code de la santé publique).

Les soins palliatifs devraient être prodigués à l'endroit choisi par le patient et sa famille, en s'adaptant autant que possible à cet environnement.

Pour garantir ce droit, l'axe II du plan national 2015–2018 pour le développement des soins palliatifs et l'accompagnement en fin de vie souligne la nécessité de former les professionnels et de diffuser les connaissances sur les soins palliatifs.

Ce plan réclame également dans la mesure n°8 de « *soutenir les professionnels et les aidants dans la prise en charge et l'accompagnement en soins palliatifs à domicile.* »

La Loi du 2 février 2016 créant de nouveaux droits en faveur des malades et des personnes en fin de vie stipule que « *La formation initiale et continue des médecins, des pharmaciens, des infirmiers, des aides-soignants, des aides à domicile et des psychologues cliniciens comporte un enseignement sur les soins palliatifs* »

L'analyse de la situation locale met en évidence des difficultés dans la prise en charge des personnes en situation palliative à domicile.

Le désir exprimé par la grande majorité des personnes d'achever leur vie à domicile, associé au manque de réponse institutionnelle aux situations palliatives avec un déficit des structures d'hébergement pour les personnes âgées dépendantes, pour les personnes lourdement handicapées, et de lits d'aval permettant des hospitalisations de répit, confronte les proches à de lourdes prises en charge.

Objectifs

Objectifs généraux :

Soutenir les proches aidants naturels afin de favoriser le maintien ou le retour à domicile des personnes en situation palliative

Prévenir l'épuisement des proches

Amplifier la diffusion de la culture palliative chez les proches de personnes en situation palliative

Objectifs spécifiques :

Découvrir ou approfondir la notion de soins palliatifs, en comprendre les enjeux éthiques et en connaître le cadre juridique.

Comprendre la signification des problématiques physiques, psychologiques, sociales et spirituelles qui affectent les personnes avec une espérance de vie limitée.

Accueillir les attentes et les besoins des proches

Favoriser la communication verbale et non verbale avec les personnes en situation palliative jusqu'au bout de la vie.

Favoriser la capacité des proches-aidants à interagir avec différents professionnels de santé.

Programme	<p>Présentation des soins palliatifs dans leurs aspects éthiques, législatifs et organisationnels</p> <p>Présentation des dispositifs d'aide à la personne</p> <p>Identification des réactions des personnes en situation palliative, des proches et des aidants professionnels face à la maladie grave, la souffrance et l'approche de la mort</p> <p>Sensibilisation à l'écoute active pour développer la communication verbale et non verbale</p> <p>Travail sur les émotions et la séparation pour apprendre à se positionner de façon juste</p>
Publics	<p>Aidants naturels : famille et proches de personnes en situation palliative</p>
Modalités pédagogiques	<p>Alternance d'apports théoriques avec des échanges et des mises en situation.</p> <p>Possibilité d'un accueil couplé des personnes aidées</p>
Intervenants	<p>Equipe pluridisciplinaire</p>
Durée	<p>2 jours à 15 jours d'intervalle</p>
Prix	<p>Tarifs en fonction des situations particulières</p>



Aidants professionnels :
accompagner à domicile
jusqu'au bout de la vie ?

Toute personne malade dont l'état le requiert a le droit d'accéder à des soins palliatifs et à un accompagnement (art. L. 1110-9 du code de la santé publique)

Les soins palliatifs devraient être prodigués à l'endroit choisi par le patient et sa famille, en s'adaptant autant que possible à cet environnement

Pour garantir ce droit, l'axe II du plan national 2015–2018 pour le développement des soins palliatifs et l'accompagnement en fin de vie souligne la nécessité de former les professionnels et de diffuser les connaissances sur les soins palliatifs

Ce plan réclame également dans la mesure n°8 de « *soutenir les professionnels et les aidants dans la prise en charge et l'accompagnement en soins palliatifs à domicile.* »

La Loi du 2 février 2016 créant de nouveaux droits en faveur des malades et des personnes en fin de vie stipule que « *La formation initiale et continue des médecins, des pharmaciens, des infirmiers, des aides-soignants, des aides à domicile et des psychologues cliniciens comporte un enseignement sur les soins palliatifs* »

L'analyse de la situation locale met en évidence des difficultés dans la prise en charge des personnes en situation palliative à domicile.

Le désir exprimé par la grande majorité des personnes d'achever leur vie à domicile, associé au manque de réponse institutionnelle aux situations palliatives avec un déficit des structures d'hébergement pour les personnes âgées dépendantes, pour les personnes lourdement handicapées, et de lits d'aval permettant des hospitalisations de répit, confronte parfois les aidants professionnels à de lourdes prises en charge

Objectifs

Objectifs généraux :

Soutenir les aidants professionnels du domicile dans les prises en charge afin de favoriser le maintien ou le retour à domicile des personnes en situation palliative.

Donner des repères pratiques pour aider les personnes en situation palliative dans le quotidien à domicile.

Améliorer la qualité de vie tout au long de la trajectoire de la personne en situation palliative.

Amplifier la diffusion de la culture palliative chez les proches de personnes en situation palliative et les intervenants professionnels à domicile

Objectifs spécifiques :

Découvrir ou approfondir la notion de soins palliatifs, en comprendre les enjeux éthiques et en connaître le cadre juridique

Identifier les priorités de soins chez la personne en situation palliative

Connaître les conduites à tenir adéquates pour contribuer au bien-être d'une personne en situation palliative jusqu'au bout de la vie

Renforcer l'habilité à effectuer certaines tâches

Programme	<p>Présentation des soins palliatifs dans leurs aspects éthiques, législatifs et organisationnels</p> <p>Organisation de la vie à domicile pour optimiser au quotidien le bien-être, la qualité de vie et la dignité de la personne en situation palliative</p> <p>Soins de confort et de nursing centrés sur les besoins de la personne en situation palliative.</p> <p>Travail en synergie avec les professionnels de santé.</p>
Publics	<p>Aidants professionnels : aides-soignants, auxiliaires de vie, garde-malades, aide-ménagères intervenant au domicile de personnes en situation palliative.</p>
Modalités pédagogiques	<p>Apports théoriques</p> <p>Echanges et mises en situation.</p> <p>Une implication personnelle sera sollicitée.</p>
Intervenants	<p>Equipe pluridisciplinaire</p>
Durée	<p>2 jours</p>
Prix	<p>500 euros</p>



Cerner la volonté de la personne en situation palliative par le recours à la personne de confiance et aux directives anticipées

Contexte	<p>Toute personne malade dont l'état le requiert a le droit d'accéder à des soins palliatifs et à un accompagnement (art. L. 1110-9 du code de la santé publique)</p> <p>Pour garantir ce droit, l'axe I du plan national 2015–2018 pour le développement des soins palliatifs et l'accompagnement en fin de vie souligne la nécessité d' « informer le patient, lui permettre d'être au centre des décisions qui le concernent ». La mesure n°2 de ce plan entend « <i>favoriser l'autonomie des patients dans les décisions qui les concernent</i> »</p> <p>Mais les outils législatifs pour l'expression de la volonté de la personne en situation palliative ne sont encore pas bien appréhendés tant par les professionnels de santé, les personnels administratifs que le grand public</p> <p>L'axe II du plan national demande de former les professionnels et de diffuser les connaissances sur les soins palliatifs</p> <p>Il est nécessaire de développer davantage une culture partagée sur les droits des patients</p>
Objectifs	<p>Découvrir ou approfondir la notion de soins palliatifs, en comprendre les enjeux éthiques, en connaître le cadre juridique</p> <p>Mieux cerner et expliciter le rôle de la personne de confiance</p> <p>Savoir présenter les directives anticipées et aider à leur rédaction</p> <p>Comprendre l'intérêt de ces outils dans la recherche de la volonté d'une personne en situation palliative</p>

Programme	<p>Les soins palliatifs notamment dans leurs aspects éthiques, législatifs et organisationnels</p> <p>La personne de confiance : sa désignation, ses missions notamment dans les prises de décisions éthiques chez un patient inconscient, les limites de son intervention.</p> <p>Les directives anticipés : l'information à la personne en situation palliative et à ses proches ; leur rédaction, leur place dans le processus décisionnel éthique, les évolutions législatives de 2016.</p> <p>Le processus décisionnel pour les décisions de limitation ou d'arrêt de traitements en fin de vie</p>
Public	Toutes les catégories de professionnels sont concernées
Modalités pédagogiques	<p>Apports théoriques</p> <p>Echanges et mises en situation.</p>
Intervenants	Intervenants en soins palliatifs.
Durée	1 jour
Prix	250 euros



Utilisation de la PCA
dans la gestion des douleurs
en soins palliatifs

<p>Contexte</p>	<p>Toute personne malade dont l'état le requiert a le droit d'accéder à des soins palliatifs et à un accompagnement (art. L. 1110-9 du code de la santé publique)</p> <p>Pour garantir ce droit, l'axe II du plan national 2015–2018 pour le développement des soins palliatifs et l'accompagnement en fin de vie souligne la nécessité de former les professionnels et de diffuser les connaissances sur les soins palliatifs</p> <p>Le rapport assorti à une proposition de loi des députés Alain CLAEYS et Jean LEONETTI de décembre 2014 reconnaît que « <i>L'accès aux soins palliatifs pour tous sera garanti lorsque la France aura développé une véritable culture palliative à travers la formation de ses acteurs de soin.</i> »</p> <p>Les textes de référence sont notamment :</p> <ul style="list-style-type: none">- Circulaire DHOS/O2 no 2008-99 du 25 mars 2008 relative à l'organisation des soins palliatifs (annexée de référentiels d'organisation des soins relatifs aux unités, équipes mobiles, et lits identifiés de soins palliatifs ainsi qu'aux soins palliatifs en hospitalisation à domicile),- Circulaire DHOS/O2/O3/CNAMTS no 2008-100 du 25 mars 2008 relative au référentiel national d'organisation des réseaux de santé en soins palliatifs,- Guide de bonnes pratiques d'une démarche palliative en établissements de santé (2004),- Soins palliatifs, repères pour votre pratique, INPES, 2009
	<p><u>Objectifs généraux :</u></p> <p>Etre capable de d'utiliser la PCA dans la prise en charge en soins palliatifs.</p>

Objectifs de la formation	<p>Favoriser le recours à cette technique d'analgésie dans la prise en charge des patients à domicile ou en EHPAD.</p> <p>Eviter la rupture d'analgésie des patients munis d'une PCA en provenance de l'hôpital.</p> <p><u>Objectifs spécifiques :</u></p> <p>Connaître les indications de la PCA dans la prise en charge de la douleur en soins palliatifs.</p> <p>Prescrire et adapter ou mettre en œuvre une prescription de PCA</p> <p>Surveiller un Patient sous PCA</p> <p>Connaître le maniement de différentes pompes</p>
----------------------------------	--

Programme	<p>Bref rappel sur les soins palliatifs et les bases de la clinique et du traitement de la douleur en soins palliatifs.</p> <p>Définition de la PCA, indications et contre-indications</p> <p>Education du patient et de ses proches</p> <p>Prescriptions et adaptation du traitement</p> <p>Fonctionnement des pompes</p> <p>Surveillance du patient et de la PCA</p> <p>Manipulation de différents de pompe</p> <p>Préparation pratique de la poche et exercices de calcul de la concentration</p> <p>Programmation de la pompe</p> <p>Relevé de l'historique</p> <p>Gestion des alarmes</p>
Publics	Médecins, internes, cadres infirmiers, infirmiers

Modalités pédagogiques	<p>Apports théoriques</p> <p>Exercices pratiques</p> <p>Maniement de pompes</p>
Intervenants	Médecin et infirmier
Durée	1 jour
Prix	300 €



Prise en soin de la douleur des personnes âgées

Contexte	<p>« Toute personne a le droit de recevoir des soins visant à soulager sa douleur. Celle-ci doit être en toute circonstance prévenue, évaluée, prise en compte et traitée » [...] » Article L 1110-5 CSP</p> <p>La prise en charge de la douleur est reconnue comme un droit fondamental, un impératif et une priorité de santé publique.</p>
-----------------	---

	<p>Il existe une forte prévalence de la douleur chez les personnes âgées, avec des conséquences parfois délétères : dégradation de l'autonomie, repli sur soi, troubles anxieux, agressivité, dépression, dénutrition...</p> <p><i>« La douleur chez la personne âgée fait encore l'objet de nombreux préjugés, conduisant encore trop souvent à une insuffisance d'évaluation et de traitement ».</i> Les bonnes pratiques de soins en Établissements d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes. Société française de gérontologie. Octobre 2007.</p> <p>La lutte contre la douleur est intégrée à la procédure d'auto-évaluation souhaitée par l'Agence nationale de l'évaluation et de la qualité des établissements et services sociaux et médico-sociaux</p> <p>Soulager la douleur est une porte d'entrée vers une démarche de bientraitance.</p> <p>Les textes de référence sont notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Évaluation et prise en charge thérapeutique de la douleur chez les personnes âgées ayant des troubles de la communication verbale. ANAES / Service des recommandations et références professionnelles / Octobre 2000 -Loi du 4 mars 2002 no 2002—303 relative aux droits des malades et à la qualité du système de santé. -Plan national de lutte contre la douleur 2006-2010
<p>Objectifs</p>	<p><u>Objectifs généraux :</u></p> <p>Permettre l'implication de tous les professionnels de santé dans un processus d'amélioration de la prise en soin de la douleur dans une approche centrée sur la personne</p> <p>Etre en mesure d'accompagner la personne douloureuse dans sa globalité.</p> <p>Optimiser la prise en charge de la douleur, en repérant les prescriptions inappropriées, notamment l'insuffisance de traitement tout en maîtrisant le risque iatrogénique</p> <p><u>Objectifs spécifiques :</u></p> <p>Savoir repérer, évaluer, prendre en compte, traiter et prévenir la douleur chez tous les résidents, notamment chez les dyscommunicants</p>

<p>Programme</p>	<p>Notion de souffrance globale et d'approche multi-modale</p> <p>Etiologies fréquentes de la douleur chez le sujet âgé</p>
-------------------------	---

	<p>Principes généraux de la prise en soin de la douleur</p> <p>Spécificités chez les personnes Dyscommunicantes.</p> <p>Evaluation de la douleur chez les personnes âgées avec ou sans troubles de la communication verbale</p> <p>Les approches non médicamenteuses.</p> <p>Traitements médicamenteux de la douleur et la prévention du risque iatrogénique</p> <p>Prévention des douleurs induites</p> <p>Aspects psychologiques chez les patients, les proches et les soignants</p>
Publics	Professionnels de santé: médecins, infirmiers, cadres de santé, AMP, AS
Modalités pédagogiques	<p>Alternance entre :</p> <p>Apports théoriques en adéquation avec le niveau des participants</p> <p>Echanges et analyses des situations auxquelles sont confrontés les participants</p> <p>L'expérience et l'implication de chacun seront sollicitées</p>
Intervenants	<p>Equipe pluridisciplinaire :</p> <p>Médecin, IDE, cadre de santé et psychologue</p>
Durée	3 jours
Prix	750 euros par personne



Un rendez-vous à ne pas manquer :

« La Semaine Martiniquaise de l'Éthique de la Santé et des Soins »
du 30 janvier au 04 février 2017

3 jours de formation continue, des conférences, des rencontres...

Pour tout renseignement complémentaire contacter :

Forma'SPA

Cellule de Formation de l'ASPM - Réseau Wousspel

Numéro de déclaration d'activité : 97 97 01617

**5, Avenue Louis Moreau Gottschalk
Plateau Fofu
97233 SCHOELCHER**

SIRET 448 440 560 000 28 - APE 9499 Z

☎ 0596 730 249 / ✉ 0596 601 880

E-Mail : forma-spa@orange.fr

Site Internet : <http://www.aspm-reseauwousspel.fr/>

Page Facebook : *Forma'SPA*

La prise en charge de vos formations

Prise en charge par votre OPCA

Les formations peuvent être prises en charge par votre OPCA (Organisme Paritaire Collecteur Agréé type AGEFOS...)

Utilisation de votre DIF

Vous pouvez également utiliser votre DIF (Droit Individuel à la Formation).

Plus d'informations sur le DIF : <http://www.droit-individuel-formation.fr>

Contact

N'hésitez pas à vous renseigner auprès de votre service de ressources humaines ou à nous contacter pour plus de détails sur les modalités d'inscriptions pour les formations :

Secrétariat de l'ASPM : 0596 730 249



forma-spa@orange.fr

Objet : toute inscription aux manifestations doit être formulée par écrit

Pour les journées de formations : les personnes s'inscrivent via le formulaire d'inscription ci-joint (pages 28 et 29)

- Le formulaire est à renvoyer à l'adresse suivante :

**Forma'SPA
ASPM-Réseau Wospel
5, avenue Louis Moreau GOTTSCHALK
Plateau Fofu
97233 Schœlcher**

Conditions de paiement

Sauf dispositions particulières, les formations sont payables au comptant lors de l'inscription ou avant le jour prévu de la manifestation.

Cas d'un financement par un OPCA : en cas de paiement par un OPCA, il vous appartient d'effectuer la demande de prise en charge avant le début de la formation auprès de l'OPCA dont vous dépendez. L'accord de financement doit être communiqué au moment de l'inscription. En cas de prise en charge partielle par votre OPCA, la différence vous sera directement facturée.

Propriété intellectuelle

L'utilisation des outils et prestations de l'Association de Soins Palliatifs de la Martinique, ainsi que les informations diffusées à l'occasion de manifestations, est limitée aux seuls usages privés du client. Toute reproduction, même partielle, est interdite.

Documents légaux

La facture est adressée à l'issue de la formation. L'attestation de participation et/ou l'attestation de présence peut être fournie après la formation.

Pour chaque inscription à une formation (journée de formation, séminaire) une convention de formation professionnelle établie, vous est adressée en 2 exemplaires dont un et à nous retourner signer et revêtu du cachet de votre organisme.

Annulation

L'Association de Soins Palliatifs de la Martinique se réserve le droit d'annuler ou de décaler la formation si les effectifs sont insuffisants ou si un formateur est indisponible.



FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Identité du professionnel

Nom : Prénom :

Fonction :

Adresse :

Numéro de téléphone :

E-mail :

Structure d'origine

Nom : Type de structure :

Adresse :
.....

Numéro de téléphone :

E-mail : Autres :

Hôpitaux
 EHPAD
 SSIAD



Formation(s) souhaitée(s)

	Intitulé(s) de(s) formation(s) souhaitée(s)	Date(s)	Nb de participants	P U	Total
1					
2					
3					
4					
5					
6					

Signature